



Bretagne Vivante  
sepnb

150 rue Anatole France  
BP 63191  
29231 Brest cedex 3  
tel. 02 98 49 07 18  
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

## Comité de suivi - Lundi 14 novembre, DREAL Bretagne Rennes (14-17h)

### Présents :

CCCA : Pascal Bourdon  
Conseil régional de Bretagne : Tiphaine Delavallade  
CPIE des Collines normandes : Benjamin Potel, Maria Ribeiro  
DDTM 22 : Claire Tréhet  
DDTM 56 : Gérard Rousseau  
EPAGA - SAGE Aulne : Xavier Badé  
Fédération de pêche de l'Orne : Jérôme Jamet  
Fédération de pêche du Finistère : Pierrick Dury  
Lycée agricole de Bréhoulou : Yves Louis, Jérôme Mahieu  
ONEMA 61 : Christophe Pointu  
PNR Normandie-Maine : Benjamin Beaufile  
SIAES : Loïc Rostagnat, Romuald Géoël  
Syndicat de la Haute-Rouvre : Christophe Beaumont  
Bretagne Vivante : François de Beaulieu, Pierre-Yves Pasco, Marie Capoulade

### Excusés :

Agence de l'eau Loire-Bretagne (délégation Anjou-Maine et Armor-Finistère)  
Agence de l'eau Seine-Normandie  
CATER Basse-Normandie  
Conseil général de l'Orne  
Conseil général de la Manche  
Conseil général des Côtes-d'Armor  
Conseil général du Finistère  
Conseil général du Morbihan  
Conseil régional de Basse-Normandie  
DDPP de l'Orne  
DDPP de la Manche  
DDPP des Côtes-d'Armor  
DDPP du Finistère  
DDPP du Morbihan  
DDT de l'Orne  
DDTM de la Manche  
DDTM du Finistère  
DREAL Basse-Normandie  
DREAL Bretagne  
Fédération de pêche de la Manche  
Fédération de pêche des Côtes-d'Armor  
Fédération de pêche du Morbihan  
ONEMA Bretagne, Pays de la Loire  
ONEMA Côtes-d'Armor  
ONEMA Finistère  
ONEMA Manche  
ONEMA Morbihan  
ONEMA Nord-Ouest  
PNR d'Armorique  
Pontivy communauté  
SAGE Orne moyenne  
SAGE Sarthe amont  
SIAEP du Houlme  
Syndicat de la vallée du Blavet  
Syndicat du bassin du Scorff  
Syndicat mixte de Kerné-Uhel  
Syndicat mixte du SAGE Blavet

Le but de la rencontre est de faire le bilan des actions après un an de projet LIFE mulette auprès de l'ensemble des partenaires, techniques et financiers des deux régions confondues.

Les diaporamas présentés lors de cette journée figurent en pièces-jointes à ce compte-rendu et complètent la retranscription des principales discussions présentée ci-dessous.

### 1. Présentation du bilan du LIFE et de quelques actions à venir (Marie Capoulade)

Les différentes actions du programme sont passées en revue. En voici quelques éléments présentés de manière synthétique :

- ✦ Les inventaires des menaces devraient permettre la mise en ligne sur Internet des cartes des points à résoudre avant la fin de l'année.
- ✦ Des groupes de travail sont en cours de définition pour la rédaction des plans de conservation. Il s'avère en revanche impossible de créer ou réviser les APPB pour fin 2012. Ils feront l'objet d'une action dans les plans de conservation et seront effectifs avant la fin du programme LIFE. Les démarches doivent être lancées pour fin-2012.
- ✦ Les premiers résultats de l'étude génétique sont disponibles et l'étude sur les relations entre les poisson-hôte et la mulette est à venir pour 2012 (INRA).
- ✦ Les mesures sanitaires prévues d'être mises en place à la station d'élevage pour accueillir les souches bas normandes ont été validées par les autorités compétentes (DDPP 29, ANSES, DGA).
- ✦ La station d'élevage a un an de retard sur le planning initial prévu. Le terrassement est terminé et le bâtiment sera « hors d'eau » avant la fin de l'année. Le bâtiment sera fonctionnel à temps pour accueillir les premières mulettes qui vont se détacher des branchies.

Association reconnue d'utilité  
publique, agréée au titre de la  
protection de la nature.  
Membre fondateur  
de Réserves naturelles de France  
et France Nature Environnement.



- ✧ Les différents systèmes de renforcement *in-situ* sont en cours d'élaboration. Des poissons locaux infestés ont été relâchés sur l'Elez. La même opération a eu lieu sur le Bonne Chère avec des poissons issus du cours d'eau.
- ✧ Le suivi de la qualité du milieu (eau, substrat, environnement) est assuré par plusieurs méthodes (multiparamètre, laboratoire, IBGN-Cb2) depuis janvier 2011.
- ✧ Les inventaires des populations ont été mis à jour en 2011. Des variations d'effectifs sont observées ce qui est à mettre en relation avec l'augmentation de l'effort de prospection.
- ✧ Le suivi de la gravité des mulettes a permis la collecte des larves des 3 populations bretonnes. Les systèmes de protection sanitaire n'étant pas prêts à accueillir les larves bas-normandes en Bretagne, elles n'ont pas pu être rapatriées cette année mais la présence de glochidies a pu être vérifiée.
- ✧ Les pêches électriques ont été effectuées pour contrôler la qualité du peuplement en poissons-hôtes.
- ✧ Un cycle d'animations grand public et scolaire doit se mettre en place en 2012.
- ✧ Des rencontres par site ont été organisées afin de sensibiliser les acteurs et institutionnels des bassins ou sous-bassins versant. L'inauguration de la station d'élevage en 2012 sera l'occasion de réunir de nouveau l'ensemble de ce public.
- ✧ Des visites de sites ont eu lieu au Luxembourg, au Pays de Galles et en République Tchèque afin d'alimenter nos réflexions sur la mise en élevage et la protection de la mulette.
- ✧ Différentes rencontres permettant d'évaluer régulièrement le projet ont lieu (comités de direction, scientifique et de suivi).

Gérard Rousseau de la DDTM du Morbihan s'interroge sur les effets de la station d'épuration actuelle de Malguénac sur le ruisseau du Bonne Chère. Sans faire de mesures poussées et en regardant uniquement les variations d'oxygène dissous, de saturation d'oxygène et de conductivité à différents niveaux du Bonne Chère (source, partie centrale, station mulette), il semble que cette installation ait un impact non négligeable sur ce cours d'eau. Un projet d'extension est prévu (commune et Pontivy communauté). Bretagne Vivante et le Syndicat de la vallée du Blavet souhaitent que ce projet puisse restituer la meilleure qualité d'eau possible pour la moule perlière d'eau douce.

## **2. Présentation du CTMA sur le Bonne Chère (Yves Merle, excusé), pas de diaporama projeté**

Le Syndicat de la vallée du Blavet est porteur d'un CTMA (contrat territorial milieux aquatiques) notamment sur le Bonne Chère (2011-2015) : installation d'abreuvoirs, campagnes de plantation de ripisylve en bord de cours d'eau, résorption de quelques ouvrages qui favorisaient le colmatage et nuisant à la continuité écologique (à démanteler ou équiper). La phase de travaux a démarré et se poursuit sur 2011-2012 ; le coût total est estimé à environ 80 000 € HT ce qui relève d'une décision politique forte.

## **3. Présentation de la restauration du bassin de l'Airou (Loïc Rostagnat)**

Un programme de restauration de l'Airou et de ses affluents a été lancé suite au constat d'abandon de l'entretien des cours d'eau mais également en raison de la divagation des bovins dans le lit et sur les berges de la rivière. D'un montant total de 1 171 248 €, le programme de restauration de l'Airou et de ses affluents se déroule en 4 tranches annuelles (2009-2013) allant de l'amont vers l'aval. Ces travaux sont financés à 60 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, à 20 % par le Conseil régional de Basse-Normandie et à 20 % par le SIAES.

## **4. Récolte des glochidies et mises en contact (Pierre-Yves Pasco)**

Les premières récoltes des glochidies ont été réalisées avec succès pour les rivières bretonnes. La récolte sur le terrain s'effectue en repérant les individus gravides et en déterminant le stade de développement des glochidies. Il faut en effet que ces dernières soient matures pour s'accrocher aux branchies des poissons. Une fois ces éléments vérifiés sur chaque cours d'eau, les solutions de glochidies ont été rapatriées à la pisciculture de la Fédération de pêche du Finistère pour la mise en contact avec des truites farios. Sur les trois populations bretonnes cumulées, ce sont environ 3 millions de larves qui se trouvent actuellement sur les branchies de 4 000 truites farios à raison de 200 à 2 000 glochidies par poisson.

Les larves, sous forme de kystes, vont ainsi rester une dizaine de mois accrochées aux branchies avant de s'en détacher et d'être récoltées pour la mise en élevage à la station. Chacune des populations du projet sera élevée séparément des autres afin de pouvoir les replacer dans leur milieu d'origine à différents âges.

## **5. Mesure de la qualité du milieu (Maria Ribeiro)**

Dans notre projet, cette action vise à mieux caractériser l'environnement dans lequel vit la mulette, à nous aider à choisir les zones de renforcement et à éventuellement détecter des anomalies. Un suivi des paramètres physico-chimiques et des pesticides est effectué dans l'eau libre depuis janvier 2011 et des tests sur la qualité des sédiments ont eu lieu cet été. Des IBGN-Cb2 ont également été réalisés dont les résultats seront connus en 2012.

Seules les mesures physico-chimiques ont été présentées, les analyses des sédiments et des prélèvements pour les IBGN étant en cours. Les analyses sont réalisées par les bénéficiaires et leurs partenaires techniques engagés sur le programme LIFE selon les cours d'eau

Sur certains cours d'eau, il existe un certain nombre de points de mesure complémentaires aux nôtres. Les structures engagées dans l'analyse de la qualité de l'eau hors cadre du LIFE sont notamment le Conseil général de l'Orne, le Conseil général des Côtes-d'Armor, l'ARS (Agence Régionale Sanitaire), le SDE (Service Département de l'Eau), l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Syndicat, le SIAEP de Cérences, la DDT de l'Orne.

De manière générale, les valeurs seuils fixées dans le projet LIFE pour caractériser un environnement de « bonne qualité » sur la mulette, doivent être considérées avec précaution. Elles sont en effet basées sur des expériences en laboratoire et/ou sur des espèces proches ou sur des cours d'eau très particuliers. Les paramètres mesurés donnent donc des indications sur le milieu pour l'espèce. Face à la multiplicité des paramètres physico-chimiques, mécaniques et leurs interférences possibles, caractériser avec certitude un environnement est très difficile quels que soient les moyens que nous aurions à disposition.

Le meilleur indicateur reste pour l'instant la mulette perlière en elle-même et le bon fonctionnement des populations, ce qui passe par une reproduction et un renouvellement des populations. La méthode des systèmes d'élevage *in-situ* permettra peut-être l'identification de stations propices au bon développement des mulettes et de passer outre les paramètres que nous n'aurions pas pris en compte.

#### **6. Quelques éléments financiers**

L'ensemble de l'enveloppe prévue initialement sur 2010-2011 n'a pas été dépensée en raison du retard de la construction de la station d'élevage. Ces frais d'infrastructure et d'équipement vont être reportés sur fin 2011-début 2012.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet du projet :

<http://www.life-moule-perliere.org/accueilmoule.php>



photos : Pierre-Yves Pasco